





Programme de la formation

Gestion et mise en œuvre opérationnelle d'une certification RS

-  Formation tutorée à distance
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Salarié en poste · De 2 à 4 participants
-  Sur devis

Description courte

Accompagner un certificateur disposant d'une certification inscrite au Répertoire Spécifique (RS)

Cette formation de 14 heures, proposée en format hybride ou présentiel, est destinée aux professionnels souhaitant approfondir leur expertise dans la gestion des certifications inscrites au Répertoire Spécifique (RS).

Elle couvre l'ensemble du cycle de vie d'une certification RS, de sa structuration à sa promotion, en passant par la maîtrise des outils numériques et administratifs pour assurer la conformité réglementaire.

Les participants apprendront à développer une démarche qualité et d'amélioration continue, à gérer le suivi des certifiés tout en respectant le RGPD, et à élaborer des stratégies de communication et de partenariat pour optimiser la visibilité et l'impact de leurs certifications.

Profil des participants

Profil des stagiaires

Cette formation est adaptée à tout professionnel souhaitant développer une expertise dans la gestion de ses certifications professionnelles et garantir leur conformité et performance dans un cadre réglementé

- Responsables et chargés de mission certification
- Responsables organismes de formation, branches professionnelles etc...

Prérequis

- Avoir une certification enregistrée au RS
- Notions de base sur la loi Avenir professionnel et sur l'ingénierie de certification
- Avoir des bases de l'usage d'un navigateur web et de la bureautique

Objectifs

- Gérer l'ensemble du cycle de vie d'une certification RS
- Maîtriser les outils numériques et administratifs pour garantir la conformité réglementaire.

- Développer une démarche qualité et d'amélioration continue pour maximiser l'impact de la certification

Contenu

INTRODUCTION

- Le certificateur... un acteur clé du développement des compétences professionnelles...
- Devenir certificateur : bien plus qu'une démarche administrative...
- Le certificateur, un bâtisseur de ponts entre compétences et opportunités...
- Une mission de confiance et de responsabilité...
- Une mission à endosser avec sérieux et fierté...

MODULE 1 : STRUCTURATION ET GESTION DE LA CERTIFICATION

- Rappel des obligations légales
- Formalisation des étapes clés de la certification
- Rappel des éléments du règlement des épreuves de certification et des modalités de contrôle
- Création ou optimisation des documents administratifs nécessaires
- Sélection, formation et habilitation des jurys d'évaluation et de certification
- Gestion des inscriptions, évaluations et délivrance des parchemins

MODULE 2 : REFERENCEMENT ET UTILISATION DE LA PATEFORME EDOF

- Création ou mise à jour de l'accès à l'Espace des Organismes de Formation (EDOF)
- Ajout des sessions de formation et mise à jour du catalogue
- Méthodologie de création des programmes pour Mon Compte Formation (MCF)
- Création ou optimisation des documents administratifs nécessaires
- Gestion des inscriptions, évaluations et délivrance des parchemins

MODULE 3 : SUIVI ET GESTION DES CERTIFIES

- Processus d'accrochage au SI CPF
- Mise en place d'un système de suivi des certifiés
- Respect du RGPD

MODULE 4 : PILOTAGE QUALITE ET PERFORMANCE DE LA CERTIFICATION

- Développement de processus pour mesurer l'impact des certifications.
- Anticipation des mises en demeure
- Renouvellement d'une certification

MODULE 5 : COMMUNICATION, PROMOTION DE LA CERTIFICATION ET PARTENARIATS

- Stratégies pour attirer des bénéficiaires et partenaires
- Développement de partenariats stratégiques avec des organismes de formation
- Création de supports visuels attractifs pour une meilleure visibilité
- Organisation d'événements pour présenter la certification
- Utilisation des réseaux sociaux et plateformes professionnelles

ANNEXES ET DOCUMENTS

- Liste des documents administratifs nécessaires à chaque étape.
- Modèles pour les formulaires d'inscription, évaluations, et suivi.

Pédagogie et organisation

Equipe pédagogique

Véronique VAGNE est spécialisée en accompagnement des organismes de formation dans leurs démarches qualité et dans leurs activités de certification.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires via le logiciel de visioconférence ZOOM
- Documents supports de formation projetés
- Plateforme documentaire partagée et interactive
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mises en situation

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Positionnement des apprenants

- Questionnaire de positionnement en amont
- Ce questionnaire peut inclure des questions à choix multiples (QCM) et des questions ouvertes pour affiner l'analyse des besoins.

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluations formatives en cours de formation
- Mises en situation
- Évaluation par les pairs

Mode de validation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Attestation de fin de formation remise en fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Financements possibles

OPCO

Modalités et délai d'accès

Modalités d'accès à la formation

- Le candidat doit remplir un formulaire de préinscription

- Un contrôle des prérequis est effectué avant l'acceptation de l'inscription

Accès à la formation en fonction du format choisi

- Présentiel
- Distanciel : séances en visioconférence via Zoom - mise à disposition de supports interactifs.

Délai d'accès à la formation

Le délai d'accès varie selon plusieurs facteurs :

- Délai standard

Une fois l'inscription validée, le participant peut accéder à la formation sous un délai de 10 à 15 jours ouvrés.

- Délai accéléré (sous conditions)

Possibilité d'accéder à la formation sous 5 jours ouvrés en cas d'urgence ou de besoin immédiat.

- Délai spécifique pour les financements (OPCO, entreprise, etc.)

Si la formation est financée par un OPCO, le délai d'accès peut être allongé en fonction du temps de validation du financement (généralement 3 à 4 semaines).

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : (*mise en place de compensation...*)

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Véronique VAGNE LE NERZE est spécialisée en accompagnement des organismes de formation dans leurs démarches qualité et dans leurs activités de certification.